Recueil Dalloz

> hebdomadaire
201e année
6 février 2025
n° 5 / 8070e
pages 185 à 240

CHRONIQUE / Environnement

La Cour européenne des droits de l'homme, laboratoire de la justice climatique

> *Séverine Nadaud et Jean-Pierre Marguénaud* 198

ÉDITORIAL

185 Horreur ! Appliquer la loi !, *Michel Vivant*

LECTURES

195 Le drame du jugement, *Maud Coudrais*

POINT DE VUE

196 Le droit des opérations de paiement non autorisées mérite mieux que des communiqués de presse, *Pierre Storrer*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

206 Chronique : Le code pénal face à la manipulation des opinions par voie de recommandations faussées, *Michel Séjean*

209 Panorama : Droit des étrangers et de la nationalité, *Marie-Laure Basilien-Gainche, Olivera Boskovic, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot*

Notes : Conditions et portée de l'*exequatur* du jugement étranger en matière de gestation pour autrui, *sous Civ. 1re, 14 nov. 2024*

224 • *note Marie Mesnil*

229 • *note Dominique Fenouillet, Charlotte Goldie-Genicon et Cécile Pérès*

236 La protection du droit de manifester n'aura pas lieu (devant la CEDH), *note sous CEDH 24 oct. 2024, Alice Dejean de la Bâtie*

ENTRETIEN

240 Grégoire Leray – Le rapport Draghi, ou l'opposition stérile entre compétitivité et durabilité

Version numérique incluse*

322505

9 782993 225059

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION
Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (0140645403)

• RÉDACTION
Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (0140645379)

• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires : Xavier DELPECH
Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET
Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION
Secrétaire de rédaction :
Laurence BREUZÉ-DINNAT (0140645481)
Première secrétaire de rédaction :
Katy PERCHEREAU (0786620357)
Directeur artistique : Patrick VERDON
Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES
Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS
Abonnements : Alexandra DORAY, *Directrice*
ventes@dalloz.fr
Responsable relations clients : Corinne ROUTIER
src@lefebvre-dalloz.fr - **Tél. :** 0183101010
Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI
Tél. : 0140922024 - publicite@lefebvre-sarrut.eu
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement : France : 1132,29 € TTC
Étranger : 1175 € HT
Prix au numéro : 49,31 € TTC
ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206
DUPLIPRINT Mayenne
733 rue St Léonard, 53100 Mayenne
Dépôt légal - Février 2025

Éditions Dalloz
Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €
Siège social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550
Filiale du groupe Lefebvre

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite

PEFC 10-31-1316

Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
PTOT : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
Michel Vivant

185 Horreur ! Appliquer la loi !

ACTUALITÉS

188 DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution
Pratique restrictive : compétence d'attribution de la cour d'appel de Paris, *Com. 29 janv. 2025*
Pratique restrictive (enquête) : confirmation de conclusions provisoires, *Com. 29 janv. 2025*
Entente (droit européen) : action en réparation du préjudice, *CJUE 28 janv. 2025*

Fonds de commerce et commerçants
Agent commercial (cessation du contrat) : indemnité compensatrice, *Com. 29 janv. 2025*
Bail commercial (loyer) : obligation d'assurance responsabilité civile du bailleur, *Civ. 3e, 23 janv. 2023*

190 DROIT CIVIL

Bien-Propriété
Servitude (passage) : servitude de destination du père de famille, *Civ. 3e, 23 janv. 2025*

Contrat-Responsabilité-Assurance
Vice du consentement (violence) : obtention d'un avantage manifestement excessif, *Civ. 1re, 29 janv. 2025*
Action paulienne (fraude) : absence d'appauvrissement du débiteur, *Com. 29 janv. 2025*
Mandat (vente d'espace publicitaire) : action directe du vendeur, *Com. 29 janv. 2025*
Assurance (fausse déclaration) : opposabilité de la nullité, *Civ. 2e, 23 janv. 2025*

191 DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme
Contrat d'entreprise (réception judiciaire) : portée des réserves, *Civ. 3e, 30 janv. 2025*

191 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale
Exécution provisoire (peine d'interdiction) : exclusion des personnes morales, *Crim. 28 janv. 2025*

192 DROIT PUBLIC

Droit administratif
Étranger (rétention administrative) : confidentialité des échanges avec l'avocat, *Civ. 1re, 29 janv. 2025*

Environnement
Infraction environnementale (procédure) : portée du droit de se taire, *Crim. 28 janv. 2025*

192 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail
Modification du contrat de travail : portée du refus et nature du licenciement, *Soc. 22 janv. 2025*
Licenciement (disciplinaire) : motif tiré de la vie personnelle du salarié, *Soc. 22 janv. 2025*
Discrimination syndicale (rémunération) : méthode de comparaison, *Soc. 22 janv. 2025*
Personnel navigant (régime) : arrêt de travail pour maladie, *Soc. 29 janv. 2025*

Sécurité sociale
Accident du travail (régime) : salarié expatrié à l'étranger, *Civ. 2e, 30 janv. 2025*

LECTURES
Maud Coudrais

195 Le drame du jugement

6 février 2025 - n° 5 / 8070e

POINT DE VUE

196 Le droit des opérations de paiement non autorisées mérite mieux que des communiqués de presse
À propos de Com. 15 janv. 2025, n° 23-13.579 et n° 23-15.437, et communiqué
par Pierre Storrer

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

198 La Cour européenne des droits de l'homme, laboratoire de la justice climatique
par Séverine Nadaud et Jean-Pierre Marguénaud

206 Le code pénal face à la manipulation des opinions par voie de recommandations faussées
par Michel Séjean

PANORAMA

209 Droit des étrangers et de la nationalité
décembre 2023 – décembre 2024
par Marie-Laure Basilien-Gainche, Olivera Boskovic, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot

NOTES

Conditions et portée de l'*exequatur* du jugement étranger en matière de gestation pour autrui, *notes sous Civ. 1re, 14 nov. 2024*

224 Absence de contrariété à l'ordre public d'une maternité sans aucun lien biologique
par Marie Mesnil

229 Gestation pour autrui : pour un revirement de la Cour de cassation !
par Dominique Fenouillet, Charlotte Goldie-Genicon et Cécile Pérès

236 La protection du droit de manifester n'aura pas lieu (devant la CEDH), *note sous CEDH 24 oct. 2024*
par Alice Dejean de la Bâtie

ENTRETIEN

240 Grégoire Leray – Le rapport Draghi, ou l'opposition stérile entre compétitivité et durabilité

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).

***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr